

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007  
Date de mise à jour : 14/09/2007  
Version : 3.00  
Réf. : S0065M10

Page : 1/6

Nom commercial :

## DY-DERM

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PREPARATION ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

Nom du produit : **DY-DERM**

Utilisation : Emulsion adoucissante pour les mains et la peau.

Responsable de la mise sur le marché :



**DENTSPLY France SAS**  
4 rue M. Faraday  
78180 Montigny le Bretonneux

Téléphone : +33 (0)1 30 14 77 77  
Fax : +33 (0)1 30 14 77 00  
Email : reception@dentsply-fr.com

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : INRS (France) : + 33 (0)1 45 42 59 59

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification européenne : Ce produit n'est pas réglementé selon les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE, leurs adaptations et leurs annexes.

Principaux dangers pour l'homme et l'environnement : Aucun.

### 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom ou nature chimique : Aqua, paraffinum liquidum, propylene glycol, stearic acid, palmitic acid, TEA carbomer, cera alba, parfum, conservateur.

Substances dangereuses représentatives :

Composants ou impuretés apportant un danger	N°CAS	N°EINECS	Concentration	Classification
Aucun				

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007  
Date de mise à jour : 14/09/2007  
Version : 3.00  
Réf. : S0065M10

Page : 2/6

Nom commercial :

## DY-DERM

### 4. PREMIERS SECOURS

En cas d'inhalation :	Non concerné.
En cas d'ingestion :	Se rincer la bouche et boire de l'eau abondamment, consulter immédiatement un médecin.
En cas de contact avec la peau :	Néant.
En cas de contact avec les yeux :	Laver immédiatement à l'eau et abondamment en maintenant les paupières écartées, consulter immédiatement un spécialiste.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés :	CO2, mousse, poudre ou eau pulvérisée. Combattre les foyers avec de l'eau pulvérisée.
Feu inhabituel/dangers d'explosion :	Porter un équipement de protection.
Protection des intervenants :	NA.

### 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles :	NA.
Précautions pour la protection de l'environnement :	Ne pas rejeter le produit à l'égout ni dans le milieu naturel. Empêcher le liquide de se répandre en surface en utilisant des matériaux absorbants non combustibles.
Méthodes de nettoyage :	Absorber le produit. Diluer les résidus avec beaucoup d'eau.

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :	NA.
Stockage :	Conserver dans son emballage d'origine dans un endroit sec et à une température de 10-40°C.
Matériaux utilisés pour l'emballage :	-

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007  
Date de mise à jour : 14/09/2007  
Version : 3.00  
Réf. : S0065M10

Page : 3/6

Nom commercial :

## DY-DERM

### 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION /PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôle de l'exposition : NA.

Valeurs Limites d'Exposition professionnelle :

N°CAS	VME – ppm	VME – mg/m <sup>3</sup>	VLE – ppm	VLE – mg/m <sup>3</sup>	Note	TMP N°	FT N°

Equipements de protection individuelle :

Protection respiratoire : Non requis dans les conditions normales d'utilisation.

Protection de la peau et du corps : Non requis dans les conditions normales d'utilisation.

Protection des mains : Non requis dans les conditions normales d'utilisation.

Protection des yeux : Non requis dans les conditions normales d'utilisation.

Mesures générales de protection et d'hygiène :

-

### 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique : Crème

Couleur : Blanche.

Odeur : Agréable.

pH :

- A l'état de livraison : 7.0 – 8.0

- A la dilution d'emploi : -

Solubilité :

- Dans l'eau : Miscible dans l'eau.

- Dans les solvants : -

Coefficient de partage : -

Pression de vapeur : -

Densité relative : 0.99 ± 0.01 g/cm<sup>3</sup>

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007  
Date de mise à jour : 14/09/2007  
Version : 3.00  
Réf. : S0065M10

Page : 4/6

Nom commercial :

## DY-DERM

Inflammation et explosion :	-
Point d'éclair en coupe fermée :	Supérieur à 100°C (DIN 51758, Pensky Martens).
Température d'auto-inflammation :	-
Inflammabilité (solide, gaz) :	-
Dangers d'explosion :	-
Propriétés comburantes :	-
Autres données :	
Viscosité :	-

### 10. STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter :	NA.
Matières à éviter :	NA.
Produits de décomposition dangereux :	NA.

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë :	CL <sub>50</sub> Inhalation :
Après contact avec la peau :	Ne pas appliquer sur une peau lésée ni sur une plaie.
Après contact avec les yeux :	Non irritant.

### 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Données sur les composants :	Aucun effet dangereux.
Mobilité :	-
Persistance/dégradabilité :	-
Potentiel de bioaccumulation :	-

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007  
Date de mise à jour : 14/09/2007  
Version : 3.00  
Réf. : S0065M10

Page : 5/6

Nom commercial :

## DY-DERM

### 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Description et manipulation des résidus :

Contactez les autorités compétentes.

Méthodes d'élimination :

Utiliser les techniques d'élimination ou d'incinération en accord avec la réglementation en vigueur.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Règlement de transport :	ADR/RID/ADNR	IMDG/OMI	IATA/ICAO
Classe :	<b>NON SOUMIS AUX PRESCRIPTIONS DES TRANSPORTS</b>		
Etiquette(s) :			
Numéro ONU :			
Groupe d'emballage :			
Code danger :			
Code Quantité Limitée :			
Polluant marin			
Fiche sécurité :			
Avion passager et cargo :			
Instruction d'emballage :			
Avion cargo seulement :			
Instruction d'emballage :			
Libellé de transport :			

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007  
Date de mise à jour : 14/09/2007  
Version : 3.00  
Réf. : S0065M10

Page : 6/6

Nom commercial :

## DY-DERM

### 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

La classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite <Toutes préparations> 1999/45/CE et de ses adaptations.

A été aussi pris en compte la directive 2004/73/CE portant 29ème adaptation à la directive 67/548/CE (Substances dangereuses).

Classement de la préparation : Selon classification du fabricant.  
Non classée.

Symboles : Aucun.

Risques particuliers attribués à la  
préparation et conseils de prudence : Phrases R :  
Aucune.

Phrases S :  
Aucune.

Prescriptions nationales : Classe de pollution des eaux :

### 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de création : 24/01/2007  
Date de révision : 14/09/2007

Phrases R des composants dange-  
reux cités dans le chapitre 3 de la  
FDS : Aucune.

Cette fiche est un complément des notices techniques mais elle ne les remplace pas. Les renseignements fournis sont donnés de bonne foi et sont basés sur nos connaissances du produit à la date reportée ci-dessus.

Toutefois, l'attention des utilisateurs est attirée sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.

Cette fiche ne dispense pas l'utilisateur d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prend donc, sous sa responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.